



l'attitude mer

Terre & Littoral

JOURNAL DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

LE DOSSIER
Agir pour mieux accueillir



DÉCOUVERTE
L'écrin
de l'anse Magaud • P 4



PATRIMOINE
La tradition
de la tencho • P 6



COUP D'LOUPE
À la rencontre
du poulpe • P 9

Les élèves
de l'école de l'Almanarre
lauréats du Prix Mediatiks
de l'academie de Nice +

La citation

“ À tous ceux qui
sont touchés par la beauté,
la richesse, mais aussi la
fragilité et l'intérêt des
lieux, revient l'impérieux
devoir de les protéger :
ne détruisons pas, par
excès ou défaut de
"civilisation", ce que
ni Barbares, ni autres
vandales n'ont réussi
à faire disparaître. ”

Henry de Lumley, 1997.
Préface de "Les Îles d'Hyères
Fragments d'histoire
Sous la direction de Jean-Pierre Brun".

Retrouvez-nous sur portcros-parcnational.fr ou    

Maison de parc national à Port-Cros

- Accueil, informations, documentation et boutique sur le port.
Horaires variables en fonction de l'arrivée des bateaux.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre 2021
- 04 94 01 40 70
- maisonparcpc.pnpc@portcros-parcnational.fr

Maison de parc national à Porquerolles

- Accueil, informations, documentation, boutique et billetterie. À la sortie du village, en direction de la route du Phare, à l'entrée du Jardin Emmanuel-Lopez.
- Ouvert toute l'année. Horaires jusqu'au 1^{er} septembre : du lundi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 / 14 h 30 à 18 h 30. (Horaires ensuite en fonction des bateaux)
- 04 94 58 07 24
- maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr

Cap Lardier

- Office de tourisme de la Croix Valmer
- 04 94 55 12 12

Merci de nous faire part
de vos suggestions et réflexions
04 94 12 82 30

communication@portcros-parcnational.fr

L'Attitude mer est imprimé sur papier PEFC non blanchi au chlore.
Photo de couverture : @ C. Drouard
Vignettes : @ Y. Valton Déclic Bleu Mediterranee, @ La Partègue, @ S. Hasbruck

Les + infos c'est ici





« Nous ne sommes pas en guerre contre le tourisme ! »

SOMMAIRE

DESTINATION PARC NATIONAL > 4

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI > 6

L'EFFET PARC > 8

COUP D'LOUPE > 10

DOSSIER

« COMMENT REVENIR À UNE DÉCOUVERTE APAISÉE ? » > 12

GRANDEUR NATURE > 18

CARNET DE BORD > 20

Si la question de l'hyper-fréquentation du territoire du Parc national de Port-Cros n'est pas nouvelle, la situation que nous avons connue l'été dernier à Porquerolles a poussé à son paroxysme l'exaspération des habitants, des commerçants et des visiteurs, pressant les pouvoirs publics de prendre des mesures concrètes pour ne plus jamais revivre « ça ».

De grandes avancées ont eu lieu cette année et sont détaillées dans ce numéro. Toutes ne pourront pas être opérationnelles cet été, mais devraient l'être la saison prochaine.

Remercions tous ceux qui ont collaboré à ce difficile travail !

Une règle d'or : « préserver pour partager »

Mais soyons clairs : le Parc National n'est pas en guerre contre le tourisme ! Une de ses valeurs et missions principales est d'accueillir les visiteurs, de valoriser et préserver le patrimoine naturel, paysager et culturel des îles en particulier, afin que quiconque y posant la tong, puisse s'émerveiller, côtoyer l'âme du territoire, le découvrir et apprendre de lui, pour revenir apaisé et grandi de cette expérience. La règle d'or du Parc est et reste bien « Préserver pour partager ».

C'est cela qu'il nous faut retrouver et maintenir. Mais il est aussi utile de rappeler que le tourisme est une activité économique primordiale de notre région et que le développement durable, inscrit dans la charte du Parc national, inclut certes la protection de la biodiversité, mais aussi celle des activités socio-économiques et du cadre de vie des résidents.

Une responsabilité collective

Enfin, si toutes les motivations des visiteurs sont dignes de respect, il est de notre responsabilité collective d'accompagner et de préserver la liberté de tous (y compris de la nature), donc peut-être de contraindre un peu celle de chacun. En aucun cas, cependant, il ne nous appartient pas de décider qui peut venir ou pas, en instaurant un élitisme social, culturel ou environnemental, et encore moins une sélection par l'argent.

L'essence des mesures incitatives présentées ici est bien celle d'un tourisme respectueux de l'ensemble des composantes du territoire. Le volet coercitif ne pourra par la suite, être exclu - renforcé ? - vis-à-vis de ceux qui continueraient de menacer la tranquillité et la sécurité des autres, de porter atteinte au milieu naturel. Néanmoins, nous restons persuadés que le pouvoir d'action le plus fort et le plus efficace reste l'information et l'éducation du public afin de lui confier les outils nécessaires à construire et à exercer sa propre responsabilité.

Isabelle Monfort,
Présidente du conseil d'administration





L'anse Magaud : un écrin de nature

LE SENTIER SOUS-MARIN DE LA GARDE VOUS INVITE À DÉCOUVRIR
LA RICHESSE DES PETITS FONDS DE MÉDITERRANÉE +

POUR LES PETITS +

Pour les plus petits et ceux qui ne nagent pas, le Naturoscope propose une activité « Pieds dans l'eau » pour observer les petites bêtes des rochers : crabes, bernard-l'hermite, anémones, crevettes... tout un petit monde à découvrir !

► Sur réservation auprès du Naturoscope 5€ par personne.



ouverte sur le large mais nichée au creux de falaises incrustées de pins et bordée d'une petite plage à l'eau cristalline... l'anse Magaud est un écrin de nature qui abrite tout ce qui fait le caractère et la richesse du littoral méditerranéen. Située sur la commune de La Garde, porte d'entrée ouest du Parc national de Port-Cros, le site abrite depuis 2007 un sentier sous-marin créé par l'association Explobotique. De juin à septembre, le parcours balisé par des bouées et panneaux informatifs est en accès libre. En juillet et août le Naturoscope propose des visites guidées par un moniteur diplômé pour découvrir l'étonnante diversité du milieu marin¹. En déambulant avec palmes, masque et tuba à la surface de l'eau autour des bouées, vous croiserez dorade, rascasse, gobie, saupe, petits poulpes, murènes... dans leur environnement respectif : roches, sable et posidonies. Une balade facile et passionnante ! Cette exploration est accessible à tous à partir de 8 ans et le matériel de plongée est fourni. •

1. Réservation obligatoire. Prix 5€ (-18 ans) 10€ adultes.
Naturoscope 07 69 78 33 49 - contact@naturoscope.fr.

Tiki Dive : plonger, voguer, profiter...

LE CLUB DE CAVALAIRE VIENT D'ÊTRE MARQUÉ
ESPRIT PARC NATIONAL. LE FRUIT D'UN ÉTAT... D'ESPRIT



Fabien Joubert

© Tiki Dive

© Tiki Dive

Le club de plongée Tiki Dive a été créé en 2010 à Cavalaire-sur-Mer, comment décrieriez-vous ce qui le caractérise ?

Fabien Joubert, propriétaire du Club depuis juin 2020 : je dirais que c'est la façon dont on propose aux clients d'aborder la plongée. On les embarque sur un bateau

« La plongée... est un espace de vie sur l'eau. Tout le matériel est à bord et on part faire une sortie d'une demi-journée en mer pour aller plonger dans les eaux du Parc national. On peut venir en famille, avec des enfants, les personnes en situation de handicap sont les bienvenues... Certains plongent, d'autres restent à bord et profitent. L'idée c'est de passer un moment agréable, convivial dans un site exceptionnel.

de 16 mètres qui est un espace de vie sur l'eau. Tout le matériel est à bord et on part faire une sortie d'une demi-journée en mer pour aller plonger dans les eaux du Parc national. On peut venir en famille, avec des enfants, les personnes en situation de handicap sont les bienvenues... Certains plongent, d'autres restent à bord et profitent. L'idée c'est de passer un moment agréable, convivial dans un site exceptionnel.

Qu'est-ce qui vous a motivé à solliciter la marque Esprit Parc national - Port-Cros ?

C'était une évidence pour nous. Prendre soin des gens, les accueillir en petit comité -

douze personnes maximum, les sensibiliser à l'environnement magique qu'on leur fait découvrir... C'est ce à quoi nous nous attachons déjà. Il était donc important de formaliser cet engagement à travers une marque qui va nous permettre de valoriser notre activité et transmettre les valeurs du Parc national. Nous les partageons ainsi que tout ce qui va dans le sens de l'écotourisme et du développement durable.

Que pensez-vous que cette marque puisse vous apporter ?

Intégrer un réseau de personnes qui partagent les valeurs attachées à cette marque. C'est une façon de choisir avec qui l'on veut travailler. C'est aussi la possibilité de partager des expériences, découvrir des pratiques transposables. Et ça nous incite à aller plus loin, chercher par exemple des produits d'entretien moins nocifs pour l'environnement, c'est ce que je fais actuellement pour la peinture de coque. •

► tiki-dive.com



Le nouveau site de la marque Esprit Parc national

Nouvel environnement graphique, navigation repensée, version mobile optimisée... le nouveau site espritparcnational.com permet d'accéder rapidement à l'offre des produits et services estampillés par la marque. Séjours, hébergements, sorties, découvertes, visites de sites ou produits locaux sont présentés pour préparer un séjour écotouristique unique ou consommer local.



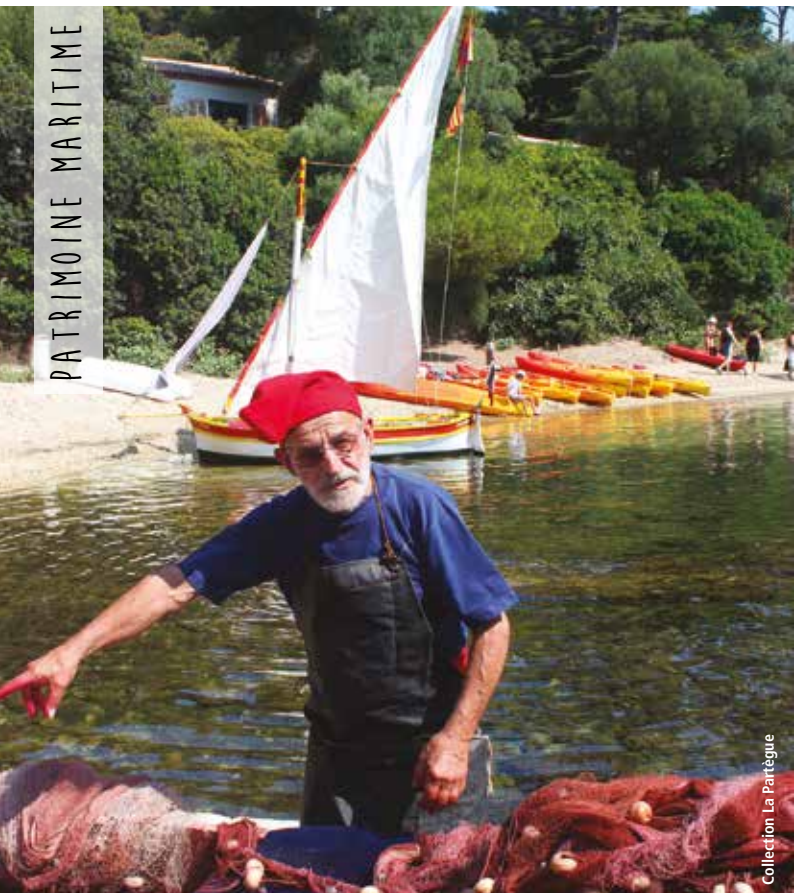
De nouveaux films pour découvrir la Destination Parc national +

Donner à découvrir le vrai visage du Parc national de Port-Cros, loin des cartes postales estivales; inciter les visiteurs à venir le découvrir hors saison; valoriser les acteurs du territoire qui ont des façons de faire vertueuses, c'est l'objectif de la toute nouvelle série de films vidéos du Parc national de Port-Cros à retrouver sur sa chaîne You Tube. À voir absolument !



Les + infos c'est ici avec nos articles et documents complémentaires





Collection La Partègue

La tradition de la tencho : l'âme de Giens

AU PORT DE LA MADRAGUE PUIS AU NIEL, À HYÈRES, RENÉ ASTIER, PÊCHEUR ET CHARPENTIER DE MARINE PERPÉTUAIT CETTE TECHNIQUE SÉCULAIRE DE TEINTURE DES FILETS DE PÊCHE. DESCENDANT D'UNE FAMILLE DE PÊCHEURS DEPUIS 1640, CETTE FIGURE DE LA PRESQU'ÎLE, CO-FONDATEUR AVEC SON NEVEU YVES MICHEL DE L'ASSOCIATION LA PARTÈGUE VIENT DE S'ÉTEINDRE, LAISSANT UN GRAND VIDE AU COEUR DE LA COMMUNAUTÉ ARBANAISE, MAIS LUI LÉGUANT AUSSI UN HÉRITAGE PATRIMONIAL PRÉCIEUX... QUE DEVIENDRA-T-IL ?

Chaque fois, c'était une fête. Avec ce supplément d'âme lié à un ancrage historique et populaire. Au port de La Madrague quand René Astier, le doyen des pêcheurs, faisait une démonstration de teinture à la tencho, la presqu'île de Giens retrouvait ses couleurs et son ambiance d'autrefois.



Repro DR

Coiffé de sa baratine, bonnet traditionnel, il montrait et expliquait comment l'on broyait en poudre les écorces de pin et de chêne, avant de les faire bouillir dans le chaudron pendant 24 heures. Un chaudron d'origine qui existe toujours au port du Niel. « On faisait bouillir les

écorces dedans sur un feu alimenté par du bois de pin, expliquait René lors de sa dernière démonstration. Cela donnait une décoction dans laquelle on faisait tremper les filets de pêche en coton. Le tanin permettait d'éviter qu'ils pourrissent, de les rendre moins visibles dans l'eau et de pêcher ailleurs que sur le sable selon les anciens règlements de la prud'homie ». Au fond du chaudron, il y avait une bonde qui permettait à la teinture de s'écouler dans les lavoirs du cabanon où les filets étaient ensuite mis à tremper, puis à sécher sur les galets ou sur des mâts.

Jusqu'en 1970

Il se souvenait aussi qu'« enfant, le premier boulot des enfants de pêcheurs, au Niel, comme à la Madrague, c'était de casser avec une massette les écorces qui allaient servir à la Tencho ». Comme ses aïeux avant lui, René Astier a ainsi teinté filets, mais aussi palangres, cordages, paniers à murènes et gireliers jusqu'en 1970,

date de l'avènement des filets en nylon. Mais cette tradition séculaire, élément marquant du patrimoine maritime local, René avait voulu la pérenniser avec l'association La Partègue qu'il a co-fondée en 1993 et qui œuvre depuis 28 ans pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine maritime de la Presqu'île. Cette mémoire sensible du territoire, gardera-t-elle une place dans l'avenir ? Et si oui, laquelle ? La question est posée..•

Du tanin pour renforcer les filets

À LIRE

LA PRESQU'ÎLE DE GIENS Mémoires et patrimoines maritimes

De Yves Michel et La Partègue. Éditions Daric. 2004. En vente à la maison de la presse de Giens et dans les maisons de Parc national.



Patrice Resch

« Connaître le passé permet de comprendre le présent... »

La tradition de la tencho va-t-elle disparaître avec René Astier ?

Pour lui, pour tout ce qu'il nous a transmis et pour l'identité de la Presqu'île nous avons à cœur de la perpétuer. S'il y a, comme prévu par l'Opération Grand Site, une valorisation patrimoniale du petit port de pêche du Niel et des éléments qui le constituent, comme le chaudron à teinture, La Partègue participera à cette mise en valeur avec ses bateaux et cette tradition de la tencho au Niel. Depuis trois ans grâce à la ville de Hyères, les bateaux de l'association rejoignent chaque été le quai des pêcheurs du Niel. Un pas est fait, il faut continuer...



Pourquoi est-ce important de préserver des traditions qui n'ont plus cours aujourd'hui ?

Justement parce qu'elles permettent de comprendre l'évolution : pour quoi, par exemple, l'arrivée du nylon et de la roue sur leurs bateaux a libéré les pêcheurs-paysans de Giens en leur donnant l'autonomie.

Comment voyez-vous l'avenir du patrimoine maritime local ? L'avenir serait que le futur centre d'interprétation⁽¹⁾ du Grand site de la Presqu'île de Giens réserve la place qu'il mérite au patrimoine maritime qui n'est pas du folklore. Car connaître le passé permet de comprendre le présent et de construire l'avenir de façon durable et cohérente. •

1. ► hyeres.fr/operation-grand-site

LE SAVIEZ-VOUS ?

Stratégie de valorisation des patrimoines immergés : c'est parti !

Comment rendre visible l'invisible, c'est à dire permettre à ceux qui ne plongent pas d'entrer en contact et de découvrir l'exceptionnel patrimoine sous-marin présent dans les eaux du Parc national de Port-Cros (faune, flore, épaves, vestiges...) c'est l'objet de l'étude confiée par le Parc national à l'agence toulonnaise d'ingénierie culturelle 9B+. À suivre...



La culture au présent :

La Mer imaginaire



Pour la quatrième saison de la Villa Carmignac à Porquerolles, l'exposition **La Mer imaginaire** transforme ses espaces en un musée d'histoire naturelle sous-marin qui interroge les interactions entre notre civilisation et le monde subaquatique. À travers des œuvres aussi bien modernes que contemporaines, l'exposition célèbre la mer comme « une ressource précieuse et évocatrice,

grouillant de vie connue et inconnue, mais aussi, d'une manière plus mélancolique, un monde sous-marin qui, peut-être un jour, n'existera plus qu'à travers notre imagination et celle des artistes». Elle puise son inspiration aussi bien dans l'architecture

« Un monde qui peut-être n'existera plus... »

des lieux - les espaces immergés sous la villa, son plafond d'eau - que dans les œuvres de la collection et des prêts d'artiste. **La Mer imaginaire** se prolonge cette année dans le fort Sainte-Agathe et à la Villa Noailles, avec une commande photographique de Nicolas Floc'h sur les fonds marins de Porquerolles et des îles voisines, grâce à un partenariat avec le Parc national de Port-Cros. Un voyage artistique dans la profondeur des émotions que le monde sous-marin nourrit en chacun de nous. •

Du 20 mai au 17 octobre 2021. Porquerolles.

(Sous réserve des conditions sanitaires)

Tarif réduit • Billet couplé Fort S^{te}-Agathe/Villa Carmignac

► billetterie.villa-carmignac.com



Panoramique de L'épave du Donator • @ Nicolas Barraqué

DANS LA LUMIÈRE

Le Prix du Trident d'Or honore Nicolas Barraqué

Inventeur de la photo panoramique sous-marine, Nicolas Barraqué créateur de l'association de photographes Déclic Bleu Méditerranée, de la société d'édition Turtle Prod, du magazine *Plongez !* et du festival Galathée est le **nouveau lauréat du Trident d'Or**, prix décerné par l'Académie des sciences et techniques sous-marines.

Il rejoint ainsi les 14 Français honorés depuis 1950, parmi lesquels : J.-Y. Cousteau, Albert Falco, Jacques Mayol, etc. Félicitations !

Apprendre à gérer et protéger la nature...

C'EST L'OBJET DU BTS EN ALTERNANCE DONT LA PREMIÈRE SESSION A COMMENCÉ EN SEPTEMBRE AU PÔLE AGRICAMPUS DE HYÈRES. MISE EN PLACE EN PARTENARIAT AVEC LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS, CETTE FORMATION EN DEUX ANS OUVRE DE RÉELLES PERSPECTIVES D'EMPLOI CAR LE PROGRAMME A ÉTÉ ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LES EMPLOYEURS. RETOUR SUR CETTE PREMIÈRE ANNÉE DU BTS GPN (GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE) AVEC UN ÉLÈVE, UN EMPLOYEUR ET UN FORMATEUR. REGARDS CROISÉS ET... IMPRESSIONS.



Pourquoi choisir cette formation ?

Je sortais d'une licence Sciences de la vie, avec l'ambition de devenir garde moniteur car j'aime la diversité des tâches de ce métier : l'aspect scientifique, la sensibilisation à l'environnement, la vie en pleine nature et les contacts humains... Ce BTS est un excellent prolongement de ma formation.

Florian Adragna

Élève de 1^{ère} année du BTS GPN
Embauché en apprentissage au CIETM*

Quel avantage d'être apprenti ?

Acquérir de l'expérience, se rendre mieux compte de la réalité du monde du travail, ce que les études ne montrent pas. C'est la meilleure des transitions pour passer des études à l'emploi. On apprend mieux en conditions réelles, par le concret.

Quel bilan après 9 mois ?

Côté études, la richesse de l'enseignement me plaît beaucoup. Je suis pleinement satisfait. Côté entreprise, je suis confronté à des missions nouvelles comme de l'animation auprès de jeunes, l'aide au montage de projet, des interventions auprès du public... c'est nouveau pour moi et donc très formateur ! •

* Collectif d'initiatives pour l'environnement du territoire des Maures et alentours



Lara Dixon

Chargée de mission au CNB* de Porquerolles
Maître d'apprentissage

Pourquoi recruter des élèves de cette filière ?

L'avantage pour nous c'est qu'il s'agit d'un contrat sur deux ans en alternance. Cette durée est intéressante pour former la personne à diverses missions et sur plusieurs saisons. Cela nous permet de mener à bien des opérations à long terme comme la gestion d'une banque de graines et d'un herbier, mais aussi des opérations « one shot » comme la prospection botanique sur un cours d'eau. C'est un bénéfice pour nous comme pour Manon qui, tout au long de son apprentissage, a l'opportunité de balayer toutes les missions d'un conservatoire botanique. Et ce que nous lui proposons complète bien ce qu'elle apprend en cours avec des exemples concrets et appliqués.

Quel bilan après 9 mois ?

Nous avons eu la chance de tomber sur une jeune très motivée et très compétente qui se dépasse chaque jour un peu plus. L'alternance est très bien gérée et après plusieurs mois le bilan est positif. Nous sommes ravis. •

* Conservatoire botanique national de Porquerolles.



© F. Alary - PNPC

« On apprend mieux en conditions réelles ! »



À qui s'adresse cette formation ?

À des jeunes qui ont un goût pour la nature et un projet professionnel en lien avec les milieux naturels et l'éducation à l'environnement.

Lisa Bertrand
Enseignante en écologie, coordinatrice de la formation

Quels débouchés ?

Ils peuvent devenir animateur nature pour sensibiliser le public ; mais aussi technicien de gestion de la nature dans différents milieux : forêt, rivière, littoral, mer. Cela va des travaux en milieu naturel, aux suivis d'espèces et d'écosystèmes. Ils peuvent aussi devenir technicien en génie écologique pour réaliser des travaux de restauration de milieux naturels dégradés. Les employeurs sont les gestionnaires d'espaces naturels, les collectivités, les associations, les entreprises de génie écologique, etc.

Quel regard sur cette première session ?

Je suis très satisfaite, on a une promotion vraiment intéressante avec des profils variés. L'échange d'expériences, c'est l'un des intérêts de l'apprentissage. Ça se vérifie avec les rapports des élèves sur leur travail en entreprise qui viennent enrichir les cours. Et, de l'autre côté, les infos actualisées sur de nouvelles techniques ou des contacts qu'ils ramènent à leur employeurs et qui leur sont utiles . •

« L'échange d'expériences est un atout de l'apprentissage »



ET APRÈS ...

L'option éco-guide en licence Sciences de la vie au campus de La Garde

En 2^e et 3^e année de leur cursus à l'université de Toulon, les étudiants en licence Sciences de la vie ont la possibilité de choisir l'option éco-guide.

C'est une formation de médiation scientifique avec des sorties sur le terrain proposées par le Parc national pour découvrir les problématiques et enjeux. Elle permet de former des jeunes motivés en tant qu'animateurs du territoire et d'accéder à des emplois saisonniers, comme les deux étudiants recrutés cet été par le Parc national.

La création d'un master professionnel est à l'étude.

Les **+** infos c'est ici avec nos articles et documents complémentaires



Intelligence artificielle VS Braconnage +

C'est un renfort de poids dont vont pouvoir bénéficier les patrouilles nautiques du Parc national de Port-Cros pour assurer la surveillance des coeurs marins et donc lutter contre le braconnage. Le Parc national est en effet territoire pilote pour tester une intelligence artificielle capable d'améliorer la gestion et la préservation des aires marines protégées. Il s'agit du **dispositif EYESEA AMP** développé par la société BSB Marine dans le cadre de l'un des « Challenges numériques » lancés par BPI France. Inspiré du nouveau système d'aide à la navigation « Oscar »¹, EYESEA AMP est un dispositif de surveillance automatisée basé sur la vision et l'intelligence artificielles. Son principe : une unité de vision, entraînée à reconnaître différents types d'objets flottants, reliée à une unité de calcul capable d'analyser la situation en temps réel et d'alerter en cas de détection de comportements suspects. Une notification est alors envoyée au gestionnaire du site sur smartphone, lui permettant d'optimiser et de renforcer ses capacités d'intervention notamment en période particulièrement chargée comme la saison touristique ou dans les zones difficiles d'accès. Ce projet est animé par le Pôle Mer Méditerranée.

Surveillance et alerte en temps réel



1. Développé par BSB Marine

LE POULPE

UN GÉNIE SUPER SENSIBLE

Mollusque de la famille des céphalopodes, le poulpe a la particularité d'être doté de huit bras, trois cœurs irrigués par du sang bleu et neuf cerveaux (un central et huit périphériques). Dépouvu de squelette, son corps musculueux appelé manteau est mou à l'exception de sa tête, son bec, et ses yeux. Champion du camouflage, il peut imiter à la perfection la couleur et la texture des milieux où il évolue.

S'il se sent menacé il est capable de projeter un nuage d'encre pour semer ses prédateurs. Il utilise ses bras et ventouses pour capturer ses proies, perce carapaces et coquilles à l'aide de son bec de perroquet et paralyse ses proies avec un venin. D'un caractère doux et inoffensif, son intelligence fascine les chercheurs par ses capacités de mémorisation, de déduction et d'apprentissage qui lui permettent de résoudre toutes sortes de problèmes. •

CARTE D'IDENTITÉ

- **NOM SCIENTIFIQUE :**
Octopus vulgaris
- **ORDRE :** octopoda
- **FAMILLE :** octopidés
- **RÉGIME :** il se nourrit essentiellement de crustacés et de mollusques.
- **PONTE :** de mars à novembre. Trois à huit semaines après l'accouplement, la femelle pond ses oeufs (de 100 000 à 500 000) par grappes qu'elle fixe au plafond de la cavité qu'elle occupe. Elle ventile sa ponte sans se nourrir pendant 24 à 125 jours, jusqu'à l'éclosion et meurt ensuite d'épuisement.
- **MENSURATIONS :** le poids moyen du poulpe de Méditerranée est de 3 kg, sa taille d'environ 60 cm peut atteindre 1,30 m.
- **DURÉE DE VIE :** de 2 à 3 ans.
- **AUTRES ESPÈCES DANS LES EAUX DU PARC :**
 - Poulpe tacheté (*Callistoctopus macropus*)
 - Poulpe blanc (*Eledone spp.*)

À VUE D'ŒIL

L'œil du poulpe se caractérise par une pupille horizontale. Il présente **une structure étonnamment ressemblante à celle des vertébrés** avec une cornée, un iris, un cristallin, une rétine et deux paupières. Il ne distingue pas les couleurs mais possède une excellente vue, y compris dans le noir.



LES CÉPHALOPODES :

Poulpe
Octopus vulgaris



8 bras
Pas de squelette

Seiche
Sepia officinalis



10 bras
Équipée d'un sépion, os blanc et rigide que l'on retrouve sur les plages

UN SIPHON MULTIFONCTIONS

Ce drôle de tuyau jaune qui apparaît sous le manteau du poulpe s'appelle le siphon. Il lui sert à respirer, à se déplacer à l'aide d'un **ingénieux système de propulsion d'eau**, mais aussi à expulser l'encre, les déjections et les œufs chez la femelle.



LES SENS À BOUT DE BRAS

Des études récentes confirment que chaque bras du poulpe est équipé de chimiorécepteurs lui permettant de percevoir la lumière, mais aussi d'analyser par contact la composition chimique de l'eau. **Comme si l'animal pouvait voir ou sentir la lumière avec ses membres**, mais aussi discerner grâce aux ventouses de ses bras le goût d'éléments diffusés dans l'eau... de l'encre produite par ses congénères aux signaux toxiques émis par des proies.



Les **+** infos c'est ici avec nos articles et documents complémentaires



Calamar (Encornet)
Loligo vulgaris



10 bras
Silhouette allongée
Squelette en forme
de plume



RÉGLEMENTATION

La pêche du poulpe est interdite du 1^{er} juin au 30 septembre dans les eaux des Parcs nationaux de Port-cros et des Calanques. En dehors de cette période elle est réglementée.

Voir chapitre « Réglementation » sur www.portcros-parcnational.fr



Comment revenir à une découverte apaisée ?



Pour éviter ça !

10 000 passagers
débarqués sur une seule
journée à Porquerolles

2 000 bateaux
au mouillage devant les
plages de Porquerolles

1 h 30 de bouchon
pour rejoindre
la tour fondue

FACE AU PHÉNOMÈNE DE SURFRÉQUENTATION TOURISTIQUE AMPLIFIÉ PAR LA CRISE SANITAIRE, LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS A ENGAGÉ DÈS 2017 AVEC SES PARTENAIRES UNE DÉMARCHÉ POUR RETROUVER UN POINT D'ÉQUILIBRE SUR SON TERRITOIRE... AU PROFIT DE L'ENVIRONNEMENT, POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES VISITEURS, MAIS AUSSI LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES HABITANTS. RÉFLEXION, CONCERTATION ET ÉTUDES ONT PERMIS DE DÉTERMINER DES OUTILS ET DES MESURES VISANT À REVENIR VERS UNE DÉCOUVERTE APAISÉE... TOUR D'HORIZON.

Le constat du « trop-plein » est acté. Mais à quoi correspond concrètement cet objectif d'une découverte apaisée ?

« C'est une notion qui inclut trois composantes essentielles : l'environnemental, le social et l'économique, explique Marc Duncombe le directeur du Parc national. Pour revenir à l'apaisement, l'équilibre entre les trois doit être respecté : il faut que l'économie vive, que l'environnement respire et que les visiteurs comme les habitants soient satisfaits de ce qu'ils vivent, que ça corresponde à leur désir ».

La concertation...

À l'heure où certains sortent les barrières ou privilégient le marketing pour endiguer cette déferlante touristique, le Parc national a fait le choix de la régulation à travers la concertation. « Celle engagée avec les habitants et commerçants de Porquerolles ainsi que les acteurs économiques a consisté à confronter des visions du tourisme sur l'île. Cela a permis de dégager des convergences et même une vision partagée. Celle d'une île qui ne perde pas son authenticité, qui vive dans son époque et de façon équilibrée grâce à une fréquentation ciblée sur les vraies qualités de Porquerolles et pas cette image balnéaire. Il a fallu ensuite mettre

en face des méthodes, des outils. L'étude sur la capacité de charge a permis de faire émerger un chiffre seuil de fréquentation : à partir de 6 000 visiteurs débarqués par jour l'insatisfaction passe de 24 à 48%.

... des outils

On s'est rendu compte par ailleurs qu'il manquait un outil juridique, on a donc travaillé sur un projet législatif qui permet d'agir en cas d'échec de la concertation. Or, on se rend compte aujourd'hui qu'avec la rencontre, la discussion et la négociation on a trouvé la voie de cet équilibre et c'est très satisfaisant. Mais il faudra du temps et de la patience car cette année sera celle de la mise en place. » •

1. Concept qui vise à décourager le consommateur.





Les mesures du Parc national de Port-Cros

Le projet de Zmel s'étend à Porquerolles +

Opérationnelle depuis l'été dernier, la Zmel (Zone de mouillages et d'équipements légers) de Port-Cros a pour vocation de préserver l'environnement en limitant le nombre de plaisanciers au mouillage dans la passe de Bagaud. C'est donc un autre outil de régulation de la fréquentation, côté mer. Le taux de remplissage et les retours satisfaisants conduisent le Parc national de Port-Cros à lancer une nouvelle phase de concertation pour la mise en place de Zmel à Porquerolles où la multiplication des bateaux au mouillage l'été pose les mêmes problèmes qu'à terre. « Les premiers

Être attentif à l'effet "report"

contacts ont été pris avec les pêcheurs, les plaisanciers, les plongeurs et autres usagers du cœur marin, explique François Victor directeur adjoint du Parc national. Une prestataire a été recrutée pour mener cette concertation. On envisage plusieurs sites, l'idée étant de voir ensemble comment prioriser, mais en étant particulièrement attentif aux effets « report »: dès qu'on limite quelque part, ça risque de déplacer le problème ailleurs. Il faudra aussi penser à la partie gestion qui pourrait faire l'objet d'une délégation de service public du fait que le Parc national ne dispose pas des effectifs nécessaires ».

Un nouveau règlement de plongée

En concertation avec les structures représentatives de la plongée une nouvelle mesure a été introduite cette année dans le règlement de plongée. Elle est destinée à limiter les conflits d'usage et les risques sur le plan d'eau dans le cœur de Port-Cros lors des périodes de forte fréquentation. Il acte l'obligation d'avoir une personne à bord pour manœuvrer le bateau sur certains sites de plongée à Port-Cros (Gabinère, Vaisseau, La Croix, La Galère) de 9h à 17h, en juillet, août et lors des grands week-ends de mai et

Une personne reste à bord

juin. La priorité d'accès aux navires supports de plongée arborant la pavillon alpha est réaffirmée pour l'amarrage aux bouées dédiées, installées sur ces sites. En dehors de ces secteurs, périodes et horaires très chargés, cette présence à bord reste fortement recommandée. Il est rappelé que seuls les structures et les individuels ayant signé le règlement et reçu leur autorisation peuvent plonger dans les cœurs de Parc.

Un système de badge pour les vélos

Parmi les principales nuisances liées à la surfréquentation, l'augmentation du nombre des vélos à Porquerolles a conduit la Parc national à prendre une mesure règlementaire inscrite dans la charte et qui entre en vigueur cet été. Elle vise à limiter le nombre de vélos présents simultanément par jour sur l'île, en cœur de Parc. La mesure porte le principe d'interdiction de circuler à vélo sur l'île sauf pour les vélos arborant un marquage spécifique sous la forme d'un macaron autocollant. Il en existe trois versions : pour les vélos de location (L), de résident (R) et de passager.



Les + infos c'est ici avec nos articles et documents complémentaires





Les mesures phares prises avec les partenaires

Un article de la loi « Climat », outil de régulation +

Entretien avec Gilles Martin, président du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 4 MAI, UN ARTICLE DE LOI PORTÉ PAR LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS ET QUI PERMET D'AGIR SUR LA FRÉQUENTATION A ÉTÉ INTÉGRÉ À LA LOI « CLIMAT ». ELLE VIENT D'ÊTRE EXAMINÉE PAR LE SÉNAT

Quel est l'objet de ce texte ?

« L'objet de la loi est d'accorder aux maires le droit de « réglementer ou d'interdire l'accès des personnes, des véhicules et des animaux domestiques aux espaces protégés... » dès lors que cet accès est de nature à compromettre la protection de ces espaces et du caractère des sites dans lesquels ils s'inscrivent, comme de la faune ou de la flore qui y vivent. Pour l'instant les maires n'ont pas ce pouvoir. La compétence environnementale des maires est ainsi accrue par ce texte. C'est très novateur et très légitime.

Pourquoi le Parc a-t-il décidé de porter ce projet ?

Le Parc national a une mission de protection des espaces et des espèces qui lui sont confiés. Or, comme beaucoup d'autres sites

prestigieux en France, il est victime à certains moments de l'année d'une surfréquentation qui met en péril cette protection. En réfléchissant à ces questions, l'établissement a identifié cette faille juridique et a donc rédigé une proposition avec l'aide de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE). Cette proposition a été reprise ensuite par le Sénateur Bignon qui a été immédiatement convaincu de la pertinence de cette idée.

En quoi cette loi constitue-t-elle un outil important, un levier, pour l'établissement ?

C'est un outil essentiel parce que c'est un outil réglementaire - donc éventuellement contraignant - qui viendra utilement compléter, d'une part, les mesures que le Directeur peut

prendre pour réglementer les activités en cœur de Parc, et d'autre part, les mesures d'incitation ou d'orientation déjà prises et qui seront encore développées pour limiter les pics de surfréquentation. Le vote de ce texte est donc très attendu. Il a été adopté par l'Assemblée nationale. Il devrait l'être sans difficultés par le Sénat qui s'y était déjà montré favorable. Il faut espérer que l'exigence d'un décret d'application - actuellement prévue - sera supprimée pendant la discussion parlementaire. Si ce n'est pas le cas, le Gouvernement devra rédiger très vite un décret aussi simple que possible. •

»

« Une compétence environnementale accrue pour les maires : c'est novateur et légitime... »



© C. Gérardin - PNPC



Desserte maritime : la nouvelle donne +

Entretien avec Jean-Pierre Giran, maire de Hyères

RENOUVELÉ EN MARS, LE CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR INTÈGRE UN SYSTÈME DE RÉGULATION DU NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS. C'EST UNE PREMIÈRE !

« Le nouveau cahier des charges instaure un système de régulation pour écarter les pics d'hyper-fréquentation enregistrés certains jours de juillet-août sur Porquerolles. C'est un objectif poursuivi par la commune, la métropole Toulon Provence Méditerranée et le Parc national de Port-Cros. Cette nouvelle délégation¹ est un acte fondateur car elle est toute entière bâtie sur la volonté de limiter le nombre de passagers transportés sur l'île, et donc de respecter une capacité de charge raisonnable pour Porquerolles.



© C. Graillet - PNPC

Les principales modalités sont : des horaires de départ à heure fixe pour éviter que l'on multiplie les transports dès que le bateau est plein; un système de réservation de places sur les bateaux, et de nouveaux horaires en soirée permettant de dîner à Porquerolles et de rentrer après, ce qui contribue à réduire la concentration de 18 h.

« Un appétit de liberté et de nature »

Parallèlement, une action est menée auprès des autres bateliers qui desservent l'île. On va établir un nombre et des horaires d'accès au Port de Porquerolles. Une charte de partenariat est à l'étude, il s'agit d'une mesure d'incitation. On se prépare à des moments un peu compliqués cet été car la levée du confinement crée un appétit de liberté et de nature incroyable et parce que le système de réservation commence juste à fonctionner.



Dans le même temps on renforce les informations par panneaux signalétiques sur la route, et on augmente les effectifs de police municipale pour réguler la circulation au niveau de l'hippodrome.

« Un acte fondateur »

On expérimente également cet été une desserte depuis le port Saint-Pierre vers Porquerolles avec un bateau de 40 places qui fera 4 allers retours par jour. Enfin, la commune met en place une petite navette maritime de découverte de Hyères par la mer depuis le port Saint-Pierre. Ce sera une soupape supplémentaire. Il faut apaiser la situation, mais on restera forcément sur une fréquentation importante. • ”

1. Confiée à la compagnie maritime TLV-TVM

Marque Esprit Parc national : l'article de Corinne Van der Yeught

Maître de conférences,
Directrice de l'IAE (Toulon)¹
Membre du conseil scientifique
du Parc national de Port-Cros.

- ▶ Pourquoi cette marque peut-elle aussi être considérée comme un outil de régulation des flux touristiques ?
- ▶ Quels sont ses atouts et limites ?
- ▶ Quelle est la différence entre un label et une marque collective ?
- ▶ Qu'est-ce que les études menées auprès des professionnels du tourisme local ont révélé quant à leur intérêt pour cette marque ?
- ▶ Comment optimiser son potentiel stratégique au-delà des fonctions basiques d'attraction touristique associées aux labels ?

Les réponses de l'auteure à retrouver dans l'article qu'elle a consacré au sujet pour l'Attitude mer.



1. Institut d'Administration des Entreprises.



© F. Alary - PNPC

Les autres dispositifs...

Waze, un nouveau partenaire +

LA RÉGION SUD S'ASSOCIE AVEC L'APPLICATION DE GUIDAGE COMMUNAUTAIRE POUR CONTRIBUER À UNE MEILLEURE GESTION DES FLUX DE VISITEURS DANS LES SITES NATURELS SENSIBLES

Projet initié par la Région Sud et animé par le Comité régional du tourisme, le partenariat engagé avec l'application aux plus de 14 millions d'utilisateurs vise à mettre en place un système permettant de désengorger les sites touristiques naturels saturés.

Proposer des alternatives

Lorsqu'il recherche un itinéraire pour se rendre dans un espace naturel, il sera possible de proposer des solutions alternatives au visiteur pour lui éviter une mauvaise expérience et soulager la pression sur les sites. Des expérimentations ont été menées avec succès en 2020 dans le Verdon et le

Lubéron. Le Parc national de Port-Cros a, dans ce cadre, constitué un groupe de travail pour affiner le message à faire passer aux utilisateurs de Waze circulant sur son territoire.

Priorité presqu'île de Giens

Chargé de mission Développement durable, Jean-Marc Prieur explique : « Le groupe travaille en priorité sur la presqu'île de Giens pour réduire le flux de voitures qui veulent rejoindre la Tour fondue, en proposant de se garer parking Arromanches et prendre ensuite le bus N°67. Idem pour la pointe des Chevaliers en les dirigeant vers le parking du marché de Giens pour emprunter le bus N°68.



L'idée à terme est de proposer des activités alternatives, un lien sera alors mis vers la page de l'office de tourisme.»

Été 2021, la prévention incendie en action +



Le Parc national se mobilise chaque été avec ses partenaires dans le cadre de la prévention du risque incendie dans le Var. Il vient renforcer le dispositif par l'observation depuis les points culminants, par un affichage et par le recrutement et la formation de saisonniers. L'établissement recrute ainsi cette saison sept jeunes de la Garde régionale forestière

pour informer les visiteurs au cap Lardier, sur la presqu'île de Giens et auprès des passagers à destination des îles. Une animation façon « crieurs de quai » qui a su gagner son public ! Les jours de risque incendie maximum et de fermeture des massifs forestiers par décision préfectorale, cette équipe part sur les îles, relayée sur les quais par celle du Collectif d'initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures (CIETM). Soyez attentifs et renseignez-vous avant d'embarquer ou d'aller vous promener !

Carte de fermeture des massifs, réglementation sur les îles, etc.



Éco-naviguer dans les eaux du Parc national



Dans la continuité des opérations Bateau Bleu et Éco-naviguer dans une aire marine protégée, le Parc national de Port-Cros poursuit cette année l'accompagnement des acteurs de la plaisance en partenariat avec la Fédération des industries nautiques (FIN). Une réunion (en présentiel et virtuel) a eu lieu fin mai au siège du Parc national à Hyères sur le sujet.

Que le réseau s'étende Les professionnels déjà engagés à doter leurs bateaux d'équipements éco-responsables et à sensibiliser leur clientèle et leurs équipes aux bonnes pratiques - afin de modifier les comportements et limiter les effets des activités humaines sur les habitats marins - ont exprimé le souhait que le réseau d'entreprises labellisées s'étende. Le lancement d'un nouvel appel à projet « Bateau bleu » est à l'étude.

Sensibiliser, c'est aussi réguler

LES CAMPAGNES MENÉES EN SAISON SUR LE TERRITOIRE AUPRÈS DES PLAISANCIERS, DES BAINEURS ET DES VISITEURS SONT AUSSI DES INCITATIONS À LA MODÉRATION...

La campagne Éco-gestes

Avec ses partenaires associatifs, Le Parc national relance cet été la campagne Éco-gestes Méditerranée avec le soutien du programme européen Mahra. Elle a pour objectif d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses pour contribuer à préserver les milieux marins. Les ambassadeurs vont sur les quais et au mouillage pour évaluer les habitudes des plaisanciers et voir avec eux comment les faire évoluer sur le mouillage, le tri, les produits d'entretien, etc. Cette saison sera l'occasion de faire mieux connaître les zones Natura 2000 en mer. •

► paca.ecogestes-mediterranee.fr

La campagne Inf'eau mer

Le Parc national investit cette année dans la campagne Inf'eau mer qui vise à sensibiliser le public des plages sur la protection de l'environnement marin par une approche ludique et éducative. L'idée : développer un tourisme plus respectueux et recueillir aussi la perception des vacanciers et résidents sur l'environnement. Des stands tenus par des animateurs professionnels propose des jeux, des livrets d'information et une exposition. Un focus est prévu cette année sur les problématiques liées aux crèmes solaires et leurs effets. •

« Le retour à l'apaisement c'est la base même de la notion de tourisme durable... »

Marc Duncombe,
directeur du Parc national de Port-Cros

SENTIERS SOUS-MARINS

Le soutien du programme européen Neptune

Le Parc national accompagne le réseau des neuf sentiers sous-marins installés dans les eaux de son territoire grâce au programme européen Neptune pour la valorisation des patrimoines immergés. Ces financements permettent d'améliorer l'accueil du public en renouvelant les bouées, les panneaux, le balisage et d'installer des écrans sur certains sites.



LE PROGRAMME D'ANIMATION DU PARC NATIONAL

Rendez-vous sur le continent

Montrer que la magie du Parc national est aussi hors les îles contribue à relâcher la pression sur les coeurs. C'est la raison pour laquelle le programme d'animations du Parc national sera tourné en partie cette année vers le continent où se transporteront de mai à octobre plusieurs des rendez-vous culturels que sont les Points rencontres, les Balades découverte et Écrans nature.



Les + infos c'est ici avec nos articles et documents complémentaires



Le Minioptère de Schreibers 
(Miniopterus schreibersii)



© J.M. Bompar

Petite chauve-souris bien connue et présente dans le Var, le Minioptère de Schreibers est une espèce classée Annexe II Natura 2000.

Elle a été observée pour la première fois en février à Porquerolles où une quarantaine d'individus ont été recensés dans un fort.

Un suivi a été effectué au printemps pour vérifier la présence effective et durable de ces nouveaux locataires.

Un adulte mesure entre 5 et 6,2 cm et pèse de 9 à 10g !



ILLUSTRATIONS : Sébastien Hasbrouck du Muséum départemental du Var

VIENT DE PARAÎTRE



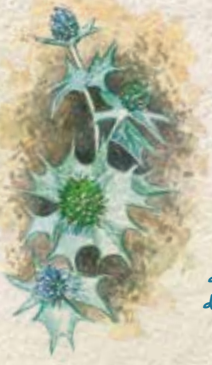
Oiseaux du littoral et des îles de Méditerranée

Ce petit guide, signé Aurélien Audevard (LPO Paca), permet d'observer et de

reconnaître 80 espèces, fréquemment rencontrées dans les parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques, grâce à des photos, des dessins, un descriptif et une fiche technique.

► Éditions Glénat. 10,50 €
Disponible dans nos maisons de Parc national

Le chardon bleu (*Eryngium maritimum*) ⊕



Mais
ne serait-ce pas
l'emblème
du Conservatoire
du littoral ?

Espèce de la famille des carottes, le chardon bleu est une plante littorale que l'on trouve aux contreforts des dunes, dans des zones très fragiles car piétinées et soumises aux coups de mer. Protégée depuis 1982, l'espèce avait disparu du cap Lardier.

Le travail mené depuis 1999 avec le Conservatoire botanique national de Porquerolles a permis de le réintroduire.

► cbnmed.fr



@ Équipe du cap Lardier PNPC



À L'ÉTUDE

Le service Connaissance pour la gestion de la biodiversité du Parc national de Port-Cros s'engage en 2021 dans un grand projet baptisé Stoechas, financé par la Fondation Prince Albert II de Monaco. L'objectif : réaliser un inventaire faune et flore sur l'aire d'adhésion, c'est à dire le territoire où le Parc national intervient, côté continent, entre La Garde et Ramatuelle. Ce projet mené sur 5 ans avec des partenaires scientifiques permettra aux communes de mieux connaître la biodiversité de leur secteur et de bénéficier à terme de préconisations de gestion.

La grande nacre (*Pinna nobilis*)

Espèce protégée depuis 1992, la grande nacre qui est l'un des plus grands coquillages du monde est classée depuis 2016 « Espèce en danger d'extinction », à cause d'un parasite qui décime l'espèce. Alors que le taux de mortalité avoisine les 100%, fin 2020 la découverte de huit jeunes grandes nacres vivantes dans les eaux du Parc national de Port-Cros représente un réel espoir pour la survie de cette espèce. Un suivi a été mis en place.

⊕
Pour aller
plus loin



@ C. Levet-Drye - PNPC

Expositions +

« Vie d'une île » de Charly Gicqueau

Photographe naturaliste, Charly Gicqueau qui a travaillé au sein du Parc national de Port-Cros se passionne pour la vie animale terrestre et marine. Ses photos sont le reflet de ces années passées à arpenter les chemins de l'île de Port-Cros, en immersion dans cette nature sauvage pour en capter tout la singularité, la puissance et la fragilité.

Fort de l'Estissac, Port-Cros. Du 1^{er} juin au 30 septembre 2021. Entrée gratuite.



@ C. Gicqueau

« Pigments secrets de la Méditerranée »

L'exposition permanente de 80 photos proposée par l'association Déclic Bleu Méditerranée prend place à partir de cet été sur le port de Bormes-les-Mimosas avec le soutien du yacht club. Une exposition enrichie grâce à une application qui donne accès à des contenus supplémentaires en réalité augmentée. Plongez dans la biodiversité !



@ N. Barraqué

Festival +

Galathéa : le festival du monde marin

La 6^e édition de Galathéa, le festival international du monde marin de Hyères aura lieu du 18 au 21 novembre au Forum



Casino. Au programme : concours photos et vidéos, expositions, animations, conférences, projections...

festival-galatheia.com

Parution +

« Port-Cros en 1886, île de quarantaine »



C'est le titre du petit ouvrage passionnant que Claire Paulhan, éditrice et historienne de la littérature vient de publier avec l'Association des Amis de Port-Cros. Son travail d'enquête,

à partir de la presse de l'époque, nous ouvre une page méconnue de l'histoire de l'île : en 1886 alors que sévit une épidémie de choléra, Port-Cros devient île de quarantaine pour des centaines de soldats de retour du Tonkin et de Madagascar. Un épisode qui fait écho à la crise sanitaire actuelle.

(10 € en librairie ou hyeres-boutique.com).

Évènement



Le Congrès mondial pour la nature de l'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) aura lieu à Marseille du 3 au 11 septembre 2021.

Organisé tous les 4 ans, il rassemble des milliers de représentants de gouvernements, d'ONG, du monde scientifique, de collectivités locales, de peuples autochtones, etc. Objectif : échanger pour lancer des actions, influencer à l'échelle mondiale afin de mettre fin au déclin alarmant de la biodiversité. +

Conférence

(Re)générations au cap Lardier

Projection-débat à La Coix-Valmer autour du projet pilote de restauration post incendie mené par le Parc national sur le site après le grand feu de 2017. Projet associé à la résidence artistique de la photographe Lucia Guanaes dont l'exposition sera présentée aux Salins d'Hyères du 13 septembre au 31 décembre.

Projection-débat le 17 septembre à 17 h, salle Volli à la Croix-Valmer. Sur réservation. +



@ L. Guanaes

Les + infos c'est ici



Esprit boutique

La Collection Parc national de Port-Cros, c'est un univers créatif singulier et sensible décliné en un ensemble d'objets et de publications inspirés par la nature. Tous éco-conçus, ils répondent à la philosophie du Parc national : production la plus locale et durable possible, recyclage, démarche de sensibilisation... Les pochettes et sacs en tissu, ainsi que les cartes postales reproduisent de magnifiques dessins naturalistes du Muséum départemental du Var et des muséums d'histoire naturelles de Nice et de Paris, les porte-clés offrent une nouvelle vie aux bouchons ramassés sur le littoral... Il y a aussi les bracelets en seaglass, les tee-shirts, les savons et les petits livrets-jeux pour apprendre à connaître les oiseaux... Rien n'est fait au hasard, tout est cohérent... pensé et créé pour le Parc national.

► En vente dans les maisons de Parc national et en ligne : boutique.port-cros-parcnational.fr



@ A. Righi



@ Desiderata

@ Desiderata

